

1 July 1995

ORIGINAL: ENGLISH/FRENCH

INTERGOVERNMENTAL NEGOTIATING COMMITTEE FOR  
THE ELABORATION OF AN INTERNATIONAL CONVENTION  
TO COMBAT DESERTIFICATION IN THOSE COUNTRIES  
EXPERIENCING SERIOUS DROUGHT AND/OR  
DESERTIFICATION, PARTICULARLY IN AFRICA  
Seventh session  
Nairobi, 7-18 August 1995  
Agenda item 2

IMPLEMENTATION OF URGENT ACTION FOR AFRICA  
AND ACTION IN OTHER REGIONS:  
COMPILATION OF INFORMATION

Contribution from the Government of Switzerland  
(received on 17 May 1995)

A/AC.241/Misc.3/Add.1  
GE.95-62487

## 1. Actions bilatérales

Pour l'année 1994, la Coopération Suisse a déboursé un montant de 17,3 millions de francs suisses pour des actions et programmes de lutte contre la désertification sensu stricto (c'est-à-dire: mesures techniques de reboisement, lutte contre l'érosion et la dégradation des sols, terrassements, constructions de demi-lunes, amélioration de l'élevage, stabilisation de dunes etc). Un montant non calculé mais qui pourrait bien dépasser le montant sus-mentionné, a été utilisé pour soutenir des actions d'adduction d'eau, formation santé, sensibilisation écologique, gestion de projets, structuration d'ONG et de groupements etc, dans le cadre de programmes de développement dans des régions soumises à la désertification.

Le montant de 17,3 millions de francs suisses se répartit comme suit:

Pays du Sahel	13,2
Inde, Pakistan	2,5
Kenya, Ethiopie	1,6

En ce qui concerne le Sahel, environ 15% du programme est axé sur la lutte contre la désertification sensu stricto.

La Direction de la Coopération Suisse s'est engagée - malgré certaines diminutions du budget alloué à la Coopération - à maintenir l'ordre de grandeur évoqué plus haut.

## 2. Soutien direct au processus de mise en oeuvre de la Convention

Les actions suivantes sont en route ou, en partie, déjà réalisées:

- Ouverture d'un crédit cadre 1995/96 de 1 million de Francs suisses pour soutenir des actions de mise en oeuvre de la Convention (formation, élaboration de plans de lutte contre la désertification, actions d'ONG etc). Des demandes pour RIOD (Kenya, Asie, Amérique latine) sont à l'étude pour un cofinancement partiel à travers ce fonds; un montant de Frs 250'000.-- a été alloué au Secrétariat CIND pour des "journées d'information et de mobilisation des acteurs".
- Financement - à travers le Secrétariat CIND - d'une étude sur la désertification dans la vallée du Jourdain (Jordanie, Israel, Palestine, US\$ 226'000.--).
- Elaboration d'une version "vulgarisée" de la Convention (Center for Our Common Future"; \$ 50'000.--).
- Soutien à la mise sur pied de "RIOD" (\$ 50'000.--).
- Mise à disposition d'un chargé de programmes au Secrétariat CIND.
- Soutien logistique au Secrétariat (infrastructures à Genève).

- De 1992 à 1994, un montant d'environ 0,5 Mio \$ a été mis à la disposition du Secrétariat pour la participation de délégations et d'ONG aux réunions CIND ainsi que pour l'élaboration d'études de cas.

### 3. Ratification de la Convention

Le processus de ratification est en cours. Il est prévu que les deux Chambres traitent le sujet en juin, resp. en septembre 1995, ce qui permettra au Gouvernement Helvétique de ratifier la Convention au courant du dernier trimestre 1995.